

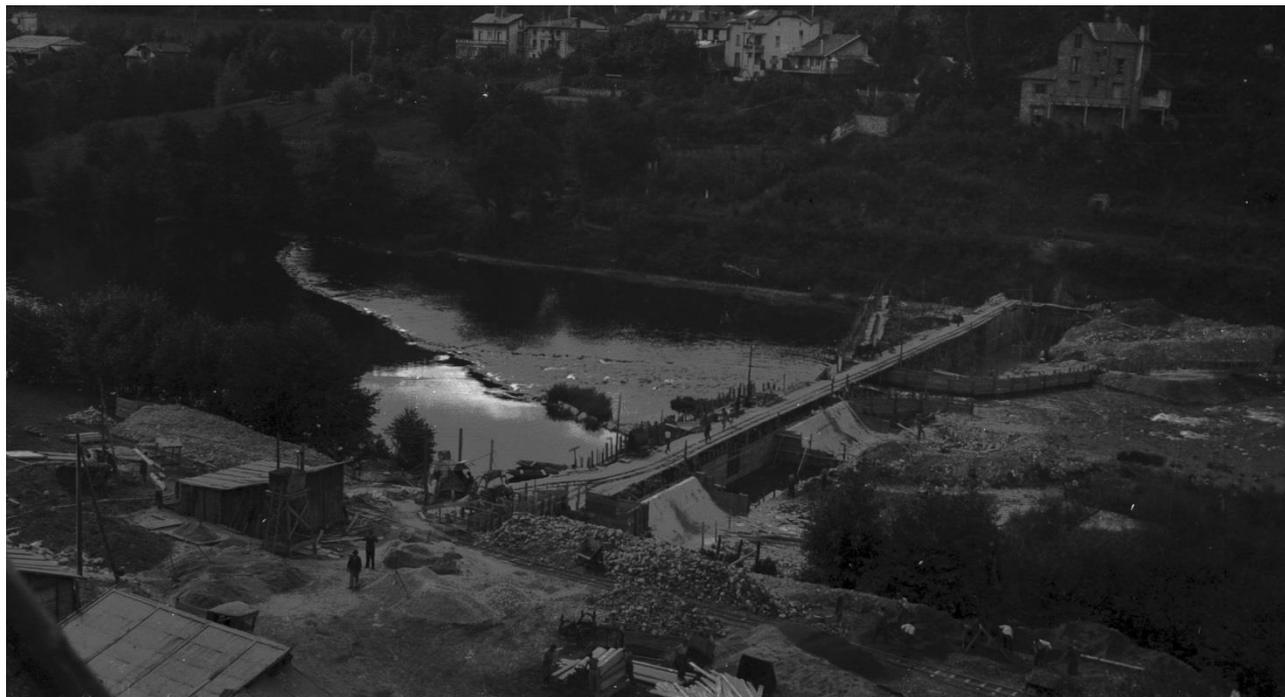
ASSEMBLEE GENERALE UNION SPORTIVE VIGIE-MOUCETTE

Lundi 11 février 2013 à 19h30

Salle du Cantonnier - St Paul en Cornillon



Section Barque
Le Pertuiset



1^{ère} phase du projet du bassin nautique du Pertuiset: Construction de la levée avec la participation de prisonniers allemands, 1946

Ordre du jour

1. Rapport Moral du Président (Paul)
2. Projet rénovation USVM (Paul)
3. Section barque « Le Pertuiset » (Charles)
4. Aviron Stéphanois (Christine)
5. Club Kayak du Chambon-Feugerolles (Mathilde)
6. Ski nautique
7. Manifestations prévues en 2013
 1. Fête du nautisme, dimanche 26 mai (Mathilde)
 2. Cœur et Santé, séances en mai et dimanche 2 juin (Paul)
 3. 20^{ème} randonnée nautique, 15 et 16 juin (Christine)
 4. Stage pour 12-17 ans du 8 au 12 juillet (Paul)
8. Embellissement de la Vigie
9. Bilan financier et budget prévisionnel (Chantal)
10. Questions diverses
11. Verre de l'amitié

1 - Rapport moral du Président

- Remerciements
- Les faits marquants
 - Révision décennale du barrage: pas d'eau 5 mois
 - Dégât des eaux dans la ferme liés au gel
 - Affiliation section barque & joute « Le Pertuiset »
 - Rando nautique, Loire en fête, Raid 42
 - Location de la ferme
 - Rénovation des deux pontons et chambre froide
 - Barrière en bois, boîte aux lettres
 - Abandon officiel du projet de port à Caloire
 - 3^{ème} année du projet de renaissance du site

Raid 42 sur terre



Raid 42 sur l'eau



LOIRE EN FETE 2012: une organisation sans faute & une implication forte de la Vigie et des associations de la commune



LOIRE EN FETE 2012: nouvelles activités, nouvelles têtes !



LOIRE EN FETE 2012: aviron, barque, canoë-kayak, joute, pêche, (musique)



La joute attire un public même sous la pluie !



Loire en fête: créer des adhésions



Abandon projet port Caloire

2010-2012



Bulletin
d'informations
de la Commune
de
CALOIRE
n° 43

20 décembre 2012

LE MOT DU MAIRE



Chers Concitoyens,
L'année se termine et c'est l'occasion de faire le bilan des douze mois écoulés. Mais avant, tournons-nous vers l'actualité avec l'arbre de Noël des enfants qui clôturera l'année 2012 le vendredi 28 décembre à la mairie et pour lequel les enfants recevront une invitation personnelle.

Le repas des anciens, quant à lui, a eu lieu le 17 décembre au Moulin Riffat.

Nous avons procédé au choix du fermier concernant la distribution de l'eau dans notre commune, ce qui nous engage pour dix ans. De façon à poursuivre l'objectif de diminution de la déperdition d'eau imposé par l'état nous avons fait le choix d'installer de nouveaux compteurs, relevables à distance, de façon à détecter rapidement des consommations anormales pouvant indiquer d'éventuelles pertes.

Notre objectif est de conserver une certaine autonomie dans le choix de la fourniture d'eau, pour des raisons économiques et écologiques.

Cette année 2012 est à marquer d'une pierre blanche grâce à l'obtention de la Marianne d'Or, fruit d'une gestion saine et efficace de notre commune. Elle symbolise la qualité du travail effectué par vos élus ; elle prouve la vision responsable de notre équipe et matérialise la concrétisation d'un objectif économique significatif.

Cependant, depuis, le temps s'est écoulé et la crise économique qui semble

s'aggraver m'amène à réviser ma position au sujet de certains points. En particulier concernant le projet du port.

Bien que convaincus que sa création donnerait de la valeur à notre patrimoine économique local, en nous appuyant sur l'expérience de la ville de BULLY, dans la Loire, laquelle dans un environnement semblable au nôtre a réussi cette implantation, nous sommes dans l'obligation de suspendre ce projet.

Malgré les avis favorables du Conseil Général, de S.E.M., de la DREAL (Direction Générale de l'Environnement) et de la FRAPNA, les réunions de commission à ce sujet n'ont pas abouti à une réponse clairement définie compte tenu des restrictions budgétaires imposées à tous dans cette période de crise économique.

Comme je vous l'avais dit : si je n'ai pas la certitude d'obtenir toutes les subventions prévues, régionales ou au niveau de l'État, cette idée sera abandonnée. Puisque nous sommes actuellement dans l'incertitude, ce projet qui a déchaîné les passions et mis en péril la tranquillité de notre petit village est suspendu.

Comme maire, comme citoyen comme homme, je ne souhaite que le calme et la sérénité de notre commune et c'est pourquoi je désire, en accord avec le Conseil Municipal, couper court à ce débat et mettre un terme à la polémique. Le Maire,
www.port-de-bully.fr
Gilles ESTABLE

État civil

Et 1 ! Et 2 ! Et 3 !

3^e garçon chez
Monsieur et Madame FERROSSIER

34 chemin du Chomet.

Après Axel et Loïc, un petit Cédric
a vu le jour le 22 octobre dernier.

Félicitations aux parents,
et plein de bonheur partagé à toute la famille !

Comme je vous l'avais dit : si je n'ai pas la certitude d'obtenir toutes les subventions prévues, régionales ou au niveau de l'État, cette idée sera abandonnée. Puisque nous sommes actuellement dans l'incertitude, ce projet qui a déchaîné les passions et mis en péril la tranquillité de notre petit village est suspendu.

2- Projet rénovation Vigie-Mouette



Projet Renaissance Vigie-Mouette

octobre 2009 – janvier 2013 (3 ans 4 mois)

1^{ère} pierre (2010)

Céder notre propriété à une collectivité publique

2^{ème} pierre (2011)

Soutien actif du Maire de Saint Paul en Cornillon

3^{ème} pierre (2012)

Cote d'inondation à 422,13 mètres =

Certificat d'urbanisme opérationnel



4^{ème} pierre (21 novembre 2012)

Soutien des fédérations sportives d'aviron, canoë-kayak et barque & joute.

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA LOIRE

02/05/2012

CUB

42 270

12

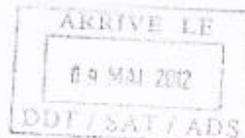
S1007

Service Aménagement
et Planification

Cellule Risques

26/06/12

Vercherin
VINCENDON



AVIS DE LA CELLULE RISQUES

COURRIER REÇU

Le : - 4 JUIN 2012

MAIRIE
SAINT PAUL EN CORNILLON

DEMANDE : PERMIS DE CONSTRUIRE

COMMUNE : SAINT-PAUL-EN-CORNILLON

LIEU -DIT : Le Pochet

REFERENCES CADASTRALES : AE 0032 0094

DECLARANT : US Vigie Mouette représenté par VERCHERIN Paul

PROPRIETAIRE :

SERVICE INSTRUCTEUR : POLE ADS STEPHANOIS

SITUATION DU TERRAIN PAR RAPPORT AUX ZONES INONDABLES

FLEUVE LOIRE

Le niveau des plus hautes eaux connues est de N.G.F.

Le niveau atteint par la crue centennale est de 422,13 N.G.F.

Compte-tenu des plans topographiques dont dispose le service hydraulique
la hauteur de submersion moyenne est de mètre(s)

REFERENCES ETUDE : Etude BCEOM Mars 2006

INONDABILITE

LOI n° 92-3 du 3 Janvier 1992 : Loi sur l'Eau (J.O. du 4 Janvier 1992) - Art. 16 - Dans les parties submersibles des vallées non couvertes par un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles, l'autorité administrative peut élaborer des plans de surfaces submersibles qui définissent les prescriptions techniques à respecter afin d'assurer le libre écoulement des eaux, la conservation des champs d'inondation et le fonctionnement des écosystèmes qu'ils constituent.

REFERENCE du texte ayant délimité les zones submersibles du Fleuve LOIRE dans le département de la Loire:
- Décret n°48-306 du 27 décembre 1948

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° CUb 042 270 12 S1007

Commune de Saint-Paul-en-Cornillon

date de dépôt : 17 mars 2012

demandeur : US VIGIE MOUETTE, représenté
par M. VERCHERIN Paul

pour : Transformation de la base nautique +
construction d'un nouvel équipement

adresse terrain : Route des Gorges lieu-dit Le
Pochet, à Saint-Paul-en-Cornillon (42240)

CERTIFICAT d'URBANISME
délivré au nom de la commune
Opération réalisable

Le maire de Saint-Paul-en-Cornillon,

Vu la demande présentée le 17 mars 2012 par US VIGIE MOUETTE, représenté par M. VERCHERIN Paul demeurant 5 Allée Haendel, Saint-Galmier (42330), en vue d'obtenir un certificat d'urbanisme :

• indiquant, en application de l'article L.410-1 b) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain :

- cadastré AE-0094, AE-0032
- situé Route des Gorges
lieu-dit Le Pochet
42240 Saint-Paul-en-Cornillon

et précisant si ce terrain peut être utilisé pour la réalisation d'une opération consistant en Transformation de la base nautique + construction d'un nouvel équipement ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants ;

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 01/09/1998, modifié le 29/06/2010, mis en révision le 21/06/2011

Vu l'avis favorable de la cellule risque en date du 04/05/2012

CERTIFIE

Article 1

Le terrain objet de la demande peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée.

Article 2

Le terrain est situé dans une commune dotée d'un plan d'occupation des sols susvisé .
Les articles suivants du code de l'urbanisme sont notamment applicables :

A VENIR (2013)

- Ne plus engager de gros frais
- Monter un dossier de 20 pages
- Présentation aux élus et mouvements sportifs au printemps 2013
- Construction juridique ?

- Continuer à faire vivre et connaître nos activités jusqu'à la renaissance de la Vigie-Mouette!

PLUS DE 400 PERSONNES ACCUEILLIES A LA VIGIE-MOUCLETTE EN 2012

- 2 Juin : Randonnée nautique
- 10 Juin : Loire en fête
- Juin : Cœur et Santé Onaine
- 26 Août: Association « La Vie libre »
- Eté: Découverte aviron et kayak
- Eté: Stage jeune annulé
- M. Mallard et les autres



3- Section « Le Pertuiset »

- 2012

- 2 barques de pêcheurs restaurées, pb étanchéité
- 2 tabagnons et 3 moteurs rénovés
- Subvention Réserve Parlementaire D. Cinieri
- Affiliation à la fédé Joute et Sauvetage nautique
- Loire en fête et Raid 42

- 2013

- Nouveau membre du bureau: Belkassem Brahmi, entraineur joute
- Compte bancaire propre
- 21 paires de lances + joint = 2 176, 72 €
- 1 barque compétition d'occasion = 1 000 €
- Rejoindre une barque de pêche
- 1 chariot fait par un bénévole
- Initiation barque et joute (stage été, club rugby, ...)
- Fête nautisme et Cœur et santé



4-Aviron Stéphanois



2012

- 6 mois sans eau
- 56 licenciés
- Bureau inchangé
- 6 bateaux vendus à la Guyane
- Maintien de la rando nautique
- Cœur et santé
- Fête nautisme, raid 42
- Stage été adulte
- Stagiaire-entraîneur salarié
- 101 permanences / 104

2013

- 20^{ème} rando nautique
- Cœur et santé, fête nautisem, stages été jeune et adulte
- Démission stagiaire-entraîneur
- Projet associatif



5-Club Kayak Chambon-Feugerolles

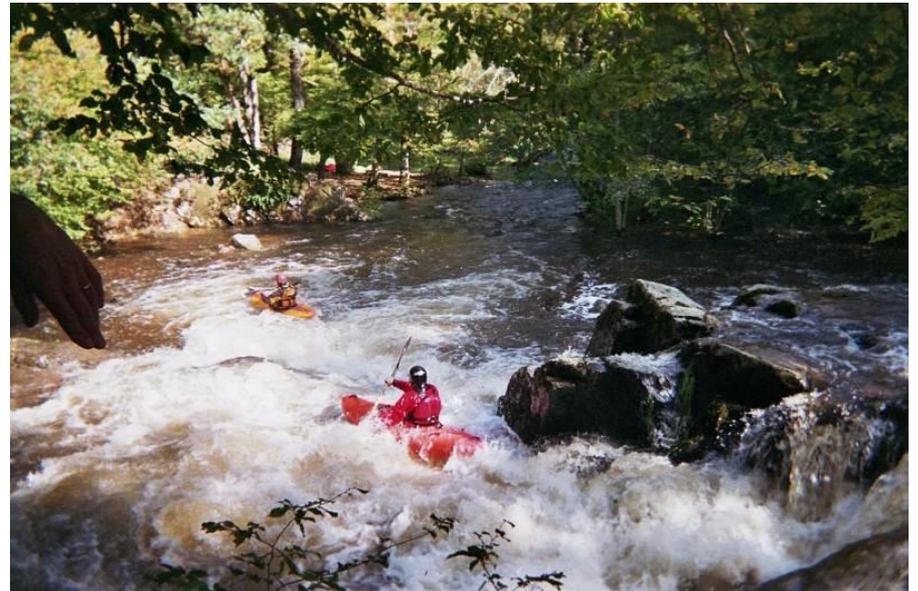
Nouveauté: école de pagaie
Fête du nautisme, Cœur et santé, stage
jeune été



5-Club Kayak Chambon-Feugerolles

- **SORTIES EN EAUX-VIVES**

Ance, la Loire, l'Allier, le Lignon du Velay, le Lignon du Forez, les rivières Ardéchoises ... une saison réduite de part la sécheresse



5-Club Kayak Chambon-Feugerolles

- PISCINE : jeudi de 20h à 22h
- SORTIES EN EAU CALME à la Vigie
mardi d'avril à mi-octobre à 18h
initiations +++
- ECOLE DE PAGAIE mercredi après-
midi



6-Ski nautique

- Section de # 10 adhérents non affiliée à la fédération française de ski nautique
- 1 Bateau à moteur mis à disposition:
 - randonnée nautique ?
 - fête du nautisme pour la sécurité ?
- Slalom en amont des 9 ponts entre 1^{er} juin et 15 septembre

Ordre du jour

1. Rapport Moral du Président (Paul)
2. Projet rénovation USVM (Paul)
3. Section barque « Le Pertuiset » (Charles)
4. Aviron Stéphanois (Christine)
5. Club Kayak du Chambon-Feugerolles (Mathilde)
6. Ski nautique
7. **Manifestations prévues en 2013**
 1. Fête du nautisme, dimanche 26 mai (Mathilde)
 2. Cœur et Santé, séances en mai et dimanche 2 juin (Paul)
 3. 20^{ème} randonnée nautique, 15 et 16 juin (Christine)
 4. Stage pour 12-17 ans du 8 au 12 juillet (Paul)
8. Embellissement de la Vigie
9. Bilan financier et budget prévisionnel (Chantal)
10. Questions diverses
11. Verre de l'amitié

Ordre du jour

1. Rapport Moral du Président (Paul)
2. Projet rénovation USVM (Paul)
3. Section barque « Le Pertuiset » (Charles)
4. Aviron Stéphanois (Christine)
5. Club Kayak du Chambon-Feugerolles (Mathilde)
6. Ski nautique
7. Multi-activités nautiques en 2013
 1. Fête du nautisme, dimanche 26 mai (Mathilde)
 2. Cœur et Santé, séances en mai et dimanche 2 juin (Paul)
 3. 20^{ème} randonnée nautique, 15 et 16 juin (Christine)
 4. Stage pour 12-17 ans du 8 au 12 juillet (Paul)
8. Embellissement de la Vigie
9. Bilan financier et budget prévisionnel (Chantal)
10. Questions diverses
11. Verre de l'amitié

Ordre du jour

1. Rapport Moral du Président (Paul)
2. Projet rénovation USVM (Paul)
3. Section barque « Le Pertuiset » (Charles)
4. Aviron Stéphanois (Christine)
5. Club Kayak du Chambon-Feugerolles (Mathilde)
6. Multi-activités nautiques en 2013
 1. Fête du nautisme, dimanche 26 mai (Mathilde)
 2. Cœur et Santé, séances en mai et dimanche 2 juin (Paul)
 3. 20^{ème} randonnée nautique, 15 et 16 juin (Christine)
 4. Stage pour 12-17 ans du 8 au 12 juillet (Paul)
7. Ski nautique
8. Embellissement de la Vigie
9. Bilan financier et budget prévisionnel (Chantal)
10. Questions diverses
11. Verre de l'amitié

LOCAUX

DEPENSES: 4 031,15€

- Création ponton fixe: location pelleteuse, matériel: 336,85€
- Conso eau: 148,05 €
- EDF: 220,15 €
- Assurance: RC: 146,04 €– locaux: 1391,81€
- T foncières: 1004€
- Timbres: 17,5€
- Honoraires architectes + certificat d'urbanisme: 777,4€
- Réfection Clefs: 93,1€

RECETTES: 1 914,90€

- Subvention St Paul: 500€
- Subvention 2011: réfection électricité garages: 801,7€
- Location parking: 976€
- Location panneau publicitaire: 137,2€

Bénévolat et participation: 500€

FERME

DEPENSES : 1 163,80€

- eau: compteur + contrat: 122,28€
- Travaux plombier: 213,39€
- Maçonnerie: 1973,98€
- Fenêtre: 59,7€
- Radiateurs (2): 239,04€
- Barre et garde corps de fenêtre: 239,2€
- Petit matériel: 412,47€

RECETTES: 2 450€

- Location: 950€ (475€ / mois) septembre + octobre.

Bénévolat et participation en nature: 2000€

LOIRE EN FETE

DEPENSES: 74,54€

- Licences pêche : 62€
- Fromage: 12,54€

RECETTES: 1 143,28€

- 300€ mise à disposition 2011
- 843,28€ mise à disposition

Bénévolat et participation en nature: 250€

BARQUES et JOUTES

RECETTES:

- 1000€: réserve parlementaire
- 537,88€ versé par CKCF à B&J pour mise à disposition

DEPENSES: 5697,05€

- Licences barques: 90€
- Rénovation barques: 2 211,40€
- Rénovation joutes: 2 157,58€
- Transport barques: 88€
- Rénovation moteurs: 793,08€
- Petit matériel (vernis, chaine, cadenas...): 179,35€

Bénévolat: 800€

RAID 42

RECETTES: 995€

- Subvention du CDOS: 995€

DEPENSES: 995€

- Carburant: 80€
- 213€ à chaque section
- 125€ à Aviron Stéphanois pour mise à disposition.
- 150€ à B&J pour mise à disposition de bateaux

Bénévolat et participation : 750€

BILAN FINANCIER 2012

U.S.V.M.

	Bâti	Barque et joute	Loire en fête	Raid 42	Total
RECETTE	6 564 €	2 700 €	1 393 €	1 745 €	12 402 €
DEPENSE	10 442 €	6 497 €	324 €	1 745 €	19 008 €
SOLDE	- 3 878 €	- 3 797 €	+ 1 069 €	0 €	- 6 606 €

COMPARATIF 2011 & 2012

bilan financier USVM

Au 31 décembre	2011	2012
Trésorerie + placement	16 806 €	10 867 €
Solde exercice	- 7 941 €	- 6 606 €
Recettes	746 €	6 607 €

2^{ème} exercice avec un solde négatif avec des recettes en hausse et certaines dépenses non reconductibles en 2013

→ remise à l'eau de la section barque et joute : déficit de 3 800 €

→ travaux pour la ferme et frais d'étude pour le projet: déficit de 3 900 €

Autres recettes: enseigne publicitaire, location parking

Ordre du jour

1. Rapport Moral du Président (Paul)
2. Projet rénovation USVM (Paul)
3. Section barque « Le Pertuiset » (Charles)
4. Aviron Stéphanois (Christine)
5. Club Kayak du Chambon-Feugerolles (Mathilde)
6. Multi-activités nautiques en 2013
 1. Fête du nautisme, dimanche 26 mai (Mathilde)
 2. Cœur et Santé, séances en mai et dimanche 2 juin (Paul)
 3. 20^{ème} randonnée nautique, 15 et 16 juin (Christine)
 4. Stage pour 12-17 ans du 8 au 12 juillet (Paul)
7. Ski nautique
8. Embellissement de la Vigie
9. Bilan financier et budget prévisionnel (Chantal)
10. Questions diverses
11. Verre de l'amitié

11-Questions diverses



Verre de l'amitié

